

Procès-verbal du 1er conseil d'école du mardi 6 novembre 2018 à l'école Le Crey de Champagny-en-Vanoise

Présents

Rémi BOURRET	Directeur et maître des PS MS GS
Delphine ROUILLE	Maîtresse des CP CE1 CE2 CM1 CM2
Isabelle LE BARBIER	ATSEM
Danièle HERARD	Animatrice péri-scolaire (garderie et cantine)
Gilles BRUN	DDEN
Marie MILLOT	Représentante des parents d'élèves titulaire
Lorène HERRERO	Représentante des parents d'élèves titulaire
Patricia RUFFIER LANCHE	Représentante des parents d'élèves suppléante
Sophie CORTOT	Représentante des parents d'élèves suppléante
Vincent RUFFIER DES AIMES	Elu de la commune
Marjorie TOUSSAINT	Elue de la commune
Laurence RASONGLES	Présidente de l'association du SOU des écoles
Sébastien MICHAT	Représentant de la communauté de communes

Excusés

Jean Marc Ballaz	Inspecteur de l'éducation nationale
René RUFFIER LANCHE	Maire de Champagny-en-Vanoise
Stéphanie LEGER	Animatrice péri-scolaire (garderie et cantine)

Ordre du jour

Bilan des élections des représentants des parents d'élèves
Organisation de l'école
Vote du règlement intérieur et annexe de la charte de la laïcité
Présentation du projet d'école et de ses actions
Activités réalisées depuis le début de l'année
Activités et projets à venir
Sécurité : présentation du PPMS risques et majeurs et PPMS attentat-intrusion
Travaux réalisés et à prévoir
Réponses aux questions recensées par les représentants des parents d'élèves

Début de la séance à 18h.

La réalisation d'un rapide tour de table a permis à l'ensemble des membres du conseil d'école de connaître l'identité et la fonction de chacun.

Bilan des élections des représentants des parents d'élèves

Suite aux élections des représentants des parents d'élèves du vendredi 12 octobre dernier et à la méthode d'attribution des sièges dite « proportionnelle au plus fort reste », les parents élus sont :

Marie MILLOT et Lorène HERRERO (titulaires)

Patricia RUFFIER LANCHE et Sophie CORTOT (suppléantes)

Nous tenions à remercier les parents d'élèves et leurs représentants élus pour leur engagement dans la vie de l'école au regard du taux élevé de participation à l'élection (84,13%).

Le procès-verbal des élections demeure sur le panneau d'affichage situé à l'entrée du bâtiment du haut.

Participation	
Nombre d'inscrits	63
Nombre de votants	53
Nombre de bulletins blancs ou nuls	1
Nombre de suffrages exprimés (S)	52
Taux de participation	84.13%

Organisation de l'école

Madame Delphine Rouillé est en charge de la classe de CP CE1 CE2 CM1 CM2 avec 19 élèves et Monsieur Rémi Bourret est en charge de la classe de PS MS GS avec 21 élèves et de la direction de l'école.

Les autres adultes présents dans l'école sont Madame Isabelle Le Barbier ATSEM de la classe de maternelle, Madame Stéphanie Léger animatrice périscolaire de la cantine, de la garderie du soir et présente dans la classe d'élémentaire 9h par semaine, Madame Hérard Danièle animatrice périscolaire de la cantine et de la garderie du matin et Madame Kate Mc Glashan intervenante en anglais pour les deux classes.

Des parents souhaitent savoir si le nombre d'heure réalisé par Mme Léger était identique à celui réalisé par Mme Zbitak l'année dernière. C'est effectivement le cas.

Des échanges de service sont réalisés toutes les après-midi de la GS au CM2 :

Du lundi au jeudi de 13h30 à 15h, les GS CP CE1 sont avec M. Bourret pour Questionner le monde, la phonologie, la lecture et l'écriture.

Le vendredi de 13h30 à 14h15, les GS CP CE1 sont avec M. Bourret pour l'éducation musicale, les CE2 CM1 CM2 sont avec Mme Rouillé pour les arts plastiques puis les groupes sont échangés de 14h15 à 15h.

Selon les directions ministérielles, les activités pédagogiques complémentaires (APC) ont lieu en petits groupes de français ou de mathématiques, du mardi au jeudi de 11h45 à 12h15. Les

notions retravaillées et les élèves présents lors de ces séances varient en cours d'année selon les besoins repérés par l'équipe enseignante.

Règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'année scolaire 2018-2019 est issu du règlement départemental type des écoles de Savoie. Hormis la mise à jour des informations liées à l'équipe éducative, ce dernier est identique par rapport à l'année passée.

La charte de la laïcité y sera annexée.

Il a été voté à l'unanimité (7 voix) par les membres du présent conseil d'école. Celui-ci sera transmis aux parents d'élèves par mail, déposé sur le blog de l'école, affiché sur le panneau d'affichage du bâtiment du haut et transmis aux nouveaux parents et à ceux qui en souhaiteraient une copie papier afin d'économiser les impressions.

Une attestation de prise de connaissance et d'acceptation de ce règlement sera à signer dans les cahiers de liaison des élèves.

Le projet d'école

Le projet d'école permet d'adapter l'enseignement aux besoins des élèves et de favoriser l'égalité des chances. Ce dernier est propre à l'école dans lequel il est mené et tient donc compte des caractéristiques de celle-ci.

Il a été élaboré par l'équipe pédagogique l'année dernière autour de quatre axes :

- Amélioration des résultats au regard des compétences du socle commun
- Parcours éducatifs (artistique, culturel, citoyen, santé)
- Réponses aux besoins d'une école inclusive (vivre ensemble)
- Vie scolaire (relations avec les familles, communication et partenariat)

Des actions permettent la mise à d'œuvre de ce projet dans le quotidien des classes et de l'école dans sa globalité. Certaines se sont terminées l'année dernière et d'autres sont actuellement en cours :

- Création du site internet de l'école et des blogs de classes sécurisés pour rendre encore plus accessible les informations et familiariser les élèves à l'outil informatique.
- Visites culturelles et pratiques artistiques et sportives liées à l'éloignement géographique de l'école des lieux culturels (musées, théâtre et grandes villes)
- Opération bibliothèque : prêt de livre pour les élèves d'élémentaire (BCD de l'école) et de maternelle (projet de fréquentation de la bibliothèque municipale pour la classe de maternelle).

De ce projet d'école dépendent donc les différents projets, cycles et sorties réalisés tout au long de l'année scolaire par les élèves.

Activités déjà réalisées

Les activités en cours ou réalisées ces derniers mois, communes aux deux classes, sont :

- Petit-Déjeuner de rentrée offert par le Sou des écoles
- Cycle natation pour la classe de Delphine financé par la mairie.
- Les virades de l'espoir le vendredi 28 septembre à Bozel.
- Le spectacle « Les genoux rouges » au Dôme Théâtre le jeudi 11 octobre offert par le Sou (transport pris en charge par la mairie)
- Cycle et rencontre d'athlétisme pour la classe de Delphine

Activités et projets à venir

A l'heure actuelle, les activités et projets à venir, communs aux deux classes, sont :

- Cycle patin tous les lundis jusqu'au 10 décembre à la patinoire de Courchevel
- Cycle foot le vendredi en janvier-février pour les GS CP CE1
- Semaine glisse du lundi 28 janvier au mardi 4 février (à Champagny naturellement)
- Projet danse au printemps avec représentation finale

Les activités et projets liés à la classe de maternelle sont :

- Spectacle « Le petit bain » le mardi 27 novembre au Dôme Théâtre
- Cycle natation du mardi 5 au vendredi 22 mars (6 séances) puis du 18 juin au 5 juillet (6 séances)
- Projet Bibliothèque avec la bibliothèque municipale du village au printemps
- La Mat s'éclate au plan d'eau de Macot le mardi 14 mai

Les activités et projets liés à la classe d'élémentaire sont :

- Cross le vendredi 9 novembre à Bozel (après-midi)
- Spectacle « Cendrillon et Blanche Neige » le vendredi 23 novembre à St Jean de Belleville
- Cycle ski de fond du vendredi 8 mars au vendredi 29 mars (4 séances) à Champagny le haut
- Cycle natation du 18 juin au 5 juillet (6 séances) à la piscine de Champagny

Nous remercions l'association du Sou des écoles ainsi que la commune de Champagny-en-Vanoise dont dépend le financement de ces activités et projets tout au long de l'année scolaire.

Sécurité : plan particulier de mise en sureté (PPMS)

La sécurité des élèves et du personnel au sein l'école, les consignes et les moyens alloués sont répertoriés dans le PPMS Risques naturels et technologiques et dans le PPMS attentat-intrusion.

Le PPMS Risques naturels et technologiques informe sur les conduites à tenir en cas de risque naturel (inondation, avalanche ...) et technologique (incendie, risque chimique ...) ainsi que les zones de confinements et d'évacuation prévues à cet effet.

Un exercice incendie (évacuation) a été réalisé le vendredi 12 octobre. Celui s'est déroulé dans de bonnes conditions mais l'évacuation de la classe de maternelle a été retardée par la présence d'une marche surélevée au niveau de la porte de secours.

Le PPMS Risque attentat-intrusion informe sur les conduites à tenir en cas d'intrusion ou d'attentat à proximité de l'établissement ainsi que les zones de confinement et l'évacuation selon les cas.

Un exercice intrusion réalisé le lundi 15 octobre avec un scénario de confinement dans la classe de maternelle lié à une intrusion dans l'école. L'exercice s'est déroulé dans de bonnes conditions.

Ces deux PPMS sont valables sur temps scolaire et périscolaire. Aussi, un exemplaire a été transmis à la mairie, au personnel périscolaire et à la communauté de communes.

Travaux

Les travaux réalisés dans l'école depuis cet été sont les suivants :

- Achat de six pc neufs ainsi que de six tablettes (nous attendons les housses de protection pour nous en servir)
- Taille des buissons de la cour des maternelles
- Entretien des mains courantes
- Suppression des rideaux de la classe des élémentaires
- Ménage et décapage des locaux
- Réparation d'une lampe endommagée sous le préau
- Suppression des moquettes au mur de la classe d'élémentaire et peinture
- Réinstallation de la barrière de sécurité de la rue du haut à son emplacement d'origine

Nous tenions à remercier la commune pour le financement et la réalisation de ces travaux améliorant le confort et, surtout, la sécurité des élèves.

Suite au bilan réalisé avec M. Galibert (responsable des services techniques) et M. Brun (DDEN) le mardi 9 octobre, d'autres travaux sont à prévoir :

En lien avec la sécurité en cas d'évacuation des locaux :

- Déplacement de la serrure du portail d'accès à la cour du bas (par le bâtiment) afin de faciliter son ouverture en cas d'évacuation
- Remise à niveau de la dernière marche de l'issue de secours de la classe de maternelle (donnant sur la rue du haut).

Les autres travaux à prévoir sont :

- Mise en route de la dalle chauffante

- Achat d'une poubelle « fermable » pour la classe de Delphine (recommandation du PAI d'un élève)

- Installation des panneaux de signalisation pour les véhicules à proximité de l'école

- Fixation dans le hall de la plaque « Eco Ecole »

- Fixation du porte-vélo au sol dans la cour des maternelles

- Peinture de la montée d'escalier menant à la classe de Delphine suite au dégât des eaux de cet été

- Installation de stores dans la classe d'élémentaire de Mme Rouillé.

- Moquette à enlever dans la classe de maternelle de M. Bourret

Les élus nous ont informés du faible effectif d'employés communaux à l'heure actuelle et des besoins en personnel par rapport à d'autres travaux se déroulant actuellement sur la commune. Néanmoins, un employé sera affecté à la réalisation de ces travaux dans les jours à venir.

Concernant la mise en place des quatre panneaux de signalisation aux abords de l'école, les parents élus ont fait savoir que l'installation était initialement prévue pour les vacances de la Toussaint suite à la livraison en septembre. Outre le manque de personnel disponible, les élus mettent en avant des contraintes techniques (normes de hauteur notamment) qu'il convient de prendre en compte.

L'équipe enseignante souhaiterait également réajuster les quotas de photocopies couleurs aux besoins de l'école. En effet, ceux-ci nous paraissent insuffisants pour couvrir au minimum les besoins des deux classes dans la mesure où le quota est épuisé depuis début octobre.

Les élus vont étudier la possibilité de réajuster ces quotas à hauteur d'une photocopie couleur par jour par élève et par an, à savoir 5800.

L'équipe enseignante souhaiterait plus d'informations concernant les factures liées aux diverses commandes réalisées depuis août dernier. En effet, celles-ci n'apparaissent pas sur l'état du budget restant sur l'année civil donné par la mairie.

Le personnel périscolaire met également en avant le non-paiement avéré de quatre factures de produits d'entretien depuis janvier 2018 à hauteur de 700€ suite au potentiel refus de livraison du fournisseur pour la prochaine commande.

Préoccupés par cette information, les élus vont se renseigner auprès du service compétent.

Questions recensées par les représentants des parents d'élèves

Les réponses à certaines questions recensées par les représentants des parents d'élèves ont déjà été abordées au cours de ce conseil d'école (signalisation routière).

Concernant les autres questions relevant davantage de la pédagogie de chaque classe, nous invitons les parents à se rapprocher de l'enseignant de leur enfant pour y répondre. Ces questions n'étant pas à traiter au sein du conseil d'école.

Les parents élus questionnent la mairie afin de savoir si plus de flexibilité est possible concernant la réservation des repas en amont.

La mairie et le personnel périscolaire présent mettent en avant une anticipation des repas contrainte par le contrat fait avec le fournisseur du collège et la crainte de possibles débordements en cas d'une trop grande flexibilité dans la prise et l'annulation des repas.

Suite à la fin du contrat avec le collège de Bozel, certains parents s'interrogeaient sur la possibilité d'être consulté quant au choix d'un nouveau fournisseur à la rentrée prochaine. Différentes propositions ont été abordées mais des contraintes d'ordre logistique s'y sont opposées (problème du nombre de personnes nécessaires et de l'égalité entre les élèves si chacun ramenait son repas à réchauffer de la maison, problématique financière concernant l'investissement nécessaire à la mise en place d'une cuisine alors que d'importants travaux ont été déjà réalisés l'été dernier par la mairie, problème de l'éloignement géographique de la commune et de l'augmentation du prix du repas pour l'option du traiteur).

Les parents vont se rapprocher de la mairie pour étudier la possibilité d'une consultation.

L'ensemble des membres du conseil tiennent à remercier Mme Maitre pour son travail de mise à disposition des menus par mail.

Madame Ruffier-Lanche offre à l'école un exemplaire de son nouveau livre sur le bi-centenaire de la vidange du lac de la Glière. Nous la remercions.

Pour le prochain conseil d'école, les parents élus vont se joindre au directeur pour organiser un pot après le conseil.

La séance est levée à 19h20.